

Vill'infos



Porte-drapeau Villois !

Le mot du maire
Les réunions du conseil municipal
Les infos des associations
Informations diverses

Bulletin Municipal
4ème trimestre 2026
N°128



Chers Villois et Villoises,

Bonjour à toutes et à tous!



**Le mot du
maire**

Je vous souhaite un très bel automne ! Sortez profiter de ces chaleureux moments avec encore de belles journées et des paysages à couper le souffle ! Cette saison est propice aux randonnées en forêt, alors ne pas hésiter, à s'aérer le corps et l'esprit.

Cette rentrée aura été bien triste suite à la fermeture d'une de nos classes maternelles...

Ne reste qu'une classe de 17 enfants en petite et moyenne section.

Madame Justine Bost, la nouvelle directrice de l'école maternelle de Ville, se réjouit de cette classe très agréable au quotidien. Je lui souhaite la bienvenue sur la commune de Ville.

En ce qui concerne les travaux communaux :

Les travaux de requalification de la rue de l'église et de réhabilitation du réseau d'assainissement, chemin des Allées et rue de la Bernardie vont pouvoir démarrer.

S'en suivront les travaux de création d'un réseau de chaleur en biomasse énergie-bois pour l'ensemble des bâtiments communaux, pour 2027. En effet, nous avons reçu l'ensemble de nos subventions demandées (Conseil Départemental et l'État dans le cadre du Fonds Vert), pour ce projet d'envergure.

Pour finir, une personne m'a informé de la disparition suspecte de plusieurs de ses chats, rue de Dives le Franc et craint qu'une personne mal attentionnée ne leur fasse du mal. Si vous avez eu des problèmes similaires, vous pouvez contacter la mairie.

Nous sommes également à la recherche du propriétaire d'un chat blanc et roux qui n'est pas très sociable et à tendance à attaquer les autres chats, rue des Antes. Nous demandons au propriétaire de rappeler la mairie.

En vous souhaitant bonne lecture de cette nouvelle édition du Vill'infos.

Le Maire, Philippe BARBILLON

« La beauté de l'automne est un poème écrit par la nature. »

Charles Baudelaire

Recensement Citoyen

Les jeunes gens nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 2010** sont invités à venir se faire recenser en mairie dès leur 16ème anniversaire.

Se faire recenser est obligatoire.

Une attestation vous sera demandée lors de votre inscription aux examens et pour le permis de conduire.

La commune de Ville adhère au service d'inscription en ligne. Vous pouvez vous inscrire directement sur le site internet : **service-public.fr**

Attention, la demande (date de signature) doit être faite après vos seize ans.



Horaires du secrétariat

Le secrétariat de mairie est ouvert au public
le **LUNDI** et le **VENDREDI**
de 18h30 à 19h30

Vous pouvez aussi nous contacter :

mairie@villinfos.fr

03 44 09 24 04

**En raison des congés annuels,
le secrétariat de mairie sera fermé
du lundi 26 au vendredi 30 octobre,
le lundi 9 novembre et
du jeudi 24 au jeudi 31 décembre 2026**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

M. Barbillon au 06 80 60 51 76,

M. Carton au 06 18 36 12 01,

Mme Pont au 06 08 15 82 75,

M. Isaac au 06 86 71 51 80,

Mme Martin-Parente au 06 88 43 89 43.



Médiathèque communale

La médiathèque est ouverte au public :

Le vendredi de 16h à 19h

Fermée les vendredis 25 et 1er janvier 2026

Destruction des nids de frelons asiatiques

La commune de Ville prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques, sur la commune de Ville. Les nids de guêpes restent à votre charge.

L'ancienne société qui avait conventionné avec la commune de Ville, a fermé.

Vous pouvez dorénavant vous rapprocher, soit de la mairie, soit directement de la société IDD60 de Pont L'évêque, en cas de besoin.



Destruction de nids
de guêpes & frelons

Dératisation

📍 Pont l'Evêque (60)

06 31 19 97 54



Retrouvez-moi sur mon site internet : <https://idd60.fr>

**La cérémonie de commémoration
aura lieu le mercredi 11 novembre 2026 à
9 heures, en compagnie de la Vaillante.**



Etat Civil

Naissances :

Tommy SOZER, le 8 juillet

PACS :

**Christopher LEFÈVRE et Ophélie HERY,
le 25 septembre**

Décès :

Thomas BAUDOUX, le 18 juillet

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 18 septembre 2026

Présents : Mmes et Ms Philippe Barbillon - Christophe Carton - Marie-José Pont - Morgan Isaac - Mary Martin-Parente – Nathalie Colinet – Jean-François Pedotti – Guy Illoul – Carole Crinon - Yoann Dejonghe – Mathieu Normand – Ingrid Carlier Castex – Eva Vandebossche, formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Robert Plée à Mary Martin-Parente. Margaux Crinon à Carole Crinon.

Secrétaire de séance : Mme Eva Vandebossche.
Procès-verbal de la réunion du 26 juin 2026 adopté à l'unanimité.

Présentation du bilan des Galopins par la Présidente Mary Martin-Parente

Madame Mary Martin-Parente présente le bilan de l'année 2025, bilan mitigé car un loto a dû être annulé ce qui se ressent sur le bilan annuel. Les lotos rapportent beaucoup aux associations en général.

Les Galopins ont pu néanmoins reverser 3500€ aux écoles à la rentrée 2026.

La sortie cinéma sera reconduite cette année car appréciée des petits et des grands. Le petit cadeau aux CM2, avant leur départ au collège, également.

L'association des Galopins demande, comme chaque année, une subvention de 100€, au conseil municipal. Cette demande sera étudiée lors du vote du budget primitif 2027.

Monsieur Jean-François PEDOTTI, Conseiller municipal, demande qui a payé la comptesse de billets qui sert lors des grands événements (kermesse, loto, soirée) ?

Madame Mary MARTIN-PARENTE, répond que c'est un achat groupé avec le comité des fêtes afin que la comptesse de billets puisse être utilisée par les deux associations et également diviser les coûts d'achat.

Délibération fixant les modalités de gestion du Compte Epargne-Temps (CET) et convention financière de reprise en cas de changement d'employeur

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 17 septembre 2026,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le compte épargne temps (CET) est ouvert aux agents titulaires et contractuels justifiant d'une année de service.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE

D'instituer le compte épargne temps au sein de la commune de Ville et d'en fixer les modalités d'application de la façon suivante :

⇒ L'alimentation du CET :

Le CET est alimenté selon les dispositions de l'article 3 du décret du 26 août 2004 par :

- Le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à vingt (proratisés pour les agents à temps partiel et à temps non complet) ainsi que les jours de fractionnement ;
- Les jours de repos compensateurs (heures supplémentaires, complémentaires...).

Le CET peut être alimenté dans la limite d'un plafond global de 60 jours.

⇒ Procédure d'ouverture et d'alimentation du CET :

L'ouverture du CET peut se faire à tout moment, à la demande de l'agent.

Le conseil fixe au **31 janvier**, date à laquelle doit au plus tard parvenir la demande de l'agent concernant l'alimentation du C.E.T. Cette demande ne sera effectuée qu'une fois par an. Elle doit indiquer la nature et le nombre de jours que l'agent souhaite verser sur son compte.

⇒ L'utilisation du CET :

L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités du service. Le CET peut être utilisé sans limitation de durée.

Au-delà de 15 jours épargnés sur le C.E.T. au terme de l'année civile :

L'agent peut utiliser les jours excédant 15 jours épargnés, en combinant notamment plusieurs options dans les proportions qu'il souhaite parmi les options suivantes :

-Leur prise en compte au sein du régime de retraite additionnelle de la fonction publique RAFP (uniquement pour les agents titulaires affiliés à la C.N.R.A.C.L.) ;

-Leur indemnisation selon la législation et la réglementation en vigueur (le décret N° 1135 du 26 novembre 2025 ouvre la possibilité de recourir au plafonnement du nombre de jours indemnissables épargnés dans un compte épargne-temps CET dans la fonction publique territoriale) de ce fait les jours indemnissables seront **plafonnés à 5 jours par an**.

-Leur maintien sur le CET.

L'agent doit faire part de son choix au service gestionnaire du CET **avant le 31 janvier de l'année suivante**.

A défaut de décision, pour les agents titulaires affiliés à la C.N.R.A.C.L., les jours excédant 15 jours épargnés sont **automatiquement pris en compte au sein du R.A.F.P.**,

Pour les autres agents (agents non titulaires et agents titulaires affiliés à I.R.C.A.N.T.E.C.), ils sont **automatiquement indemnisés et plafonnés à 5 jours par an**.

Mise à jour des voies et adresses des biens immobiliers

Suite aux nouvelles constructions d'habitations, la commune de Ville doit mettre à jour ses voies et adresses des biens immobiliers. Ce fichier de mise à jour est ensuite intégré dans le système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques par les services fonciers.

Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) au sein du collège vidéoprotection

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne le délégué de la commune de Ville au conseil syndical du SMOTHD, au sein du collège « vidéoprotection », il s'agit de Monsieur Morgan Isaac, 3^{ème} Adjoint.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Aliénation du chemin rural N°45 dit Sente du Pré Miscamp + Aliénation partielle chemin rural N°19 dit ancien chemin de Ville à Passel

Vu le décret n°76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête public préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Considérant que les chemins ruraux, sis :

- ♦ Chemin rural N°45 dit Sente du Pré Miscamp
- ♦ Chemin rural N°19 dit ancien chemin de Ville à Passel (en partie)

Ne sont plus utilisés par le public car la voie de liaison est devenue inutile.

Considérant l'offre faite par Monsieur Callay Bernard et Madame Callay Bernadette d'acquérir ledit chemin (Chemin rural 45 dit Sente du Pré Miscamp).

Considérant l'offre faite par Monsieur Villain Rudy d'acquérir une partie dudit chemin (Chemin rural N°19 dit ancien chemin de Ville à Passel).

Compte tenu de la désaffectation du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R.141-4 à R.141-10 du code de la voirie routière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ♦ Constate la désaffectation du chemin rural,
- ♦ Décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L.161-10 du Code Rural ;
- ♦ Demande à Monsieur le maire de diligenter une enquête publique sur ce projet.

Monsieur Morgan ISAAC, 3^{ème} Adjoint, accepte l'aliénation des chemins ruraux, sous condition que cela, au final, ne coûte rien à la commune de Ville. Les frais engagés (commissaire enquêteur) seront intégrés au prix de vente. Monsieur Mathieu NORMAND et Monsieur Yoann DEJONGHE, conseillers, sont d'accord ainsi que l'ensemble du conseil municipal.

Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

L'article 27 ter de la loi de finances pour 2026 réforme la fiscalité des logements vacants.

A compter du 1^{er} janvier 2027, la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (THLV) remplacera les dispositifs actuels.

La délibération N°56/2008 de la commune de Ville, concernant l'assujettissement des logements vacants devient donc caduque au 1^{er} janvier 2027.

Il convient, de ce fait, de délibérer, à nouveau, afin d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Son produit est directement affecté au budget des communes et non plus en partie à l'État.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Liquidation Association Foncière de remembrement de Cuy – Reprise de l'actif et du passif

L'association foncière de Cuy ne présente aucune activité depuis plus de trois ans et ne dispose plus de bureau valide. En conséquence, un liquidateur a été désigné pour procéder à la dévolution de l'actif financier et foncier de l'association foncière de Cuy de façon à ce qu'elle puisse être dissoute ;

Au vu des travaux présentés par le liquidateur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide,

- ♦ d'accepter de reprendre l'actif et le passif de l'association foncière de remembrement de Cuy, comme récapitulé en annexes 1 et 2 ;
- ♦ d'accepter l'actif financier de l'AFR (Pour mémoire, trésorerie de 55,96 €) ;
- ♦ d'accepter le transfert, à titre gratuit, des 2 parcelles suivantes :

DIVES-LE-FRANC ZA4 et ZA11

et des autres actifs stipulés ci-dessous :

PARTS SOCIALES CRCAMO - 31/12/1999 - 15,87€

Acceptation de recette – Groupama

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la somme de 849.60€ provenant d'un remboursement de Groupama, suite à un sinistre bris de glace sur le tracteur communal.

Convention IDD 60 – Frelons Asiatiques

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que la société « Brice Guêpes » a fermé et qu'il convient de conventionner avec une nouvelle société afin d'enlever les nids de frelons asiatiques avec efficacité, sur la commune de Ville.

Deux sociétés ont fourni leur tarif (tarif similaire) : IDD60 et Lépine Guêpes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

- ♦ décident de retenir IDD60 basé à Pont-L'évêque étant plus proche que Lépine Guêpes basé à Guiscard.
- ♦ acceptent la convention entre IDD60 et la commune de Ville au tarif de 130€ pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques (petite hauteur) et 150€ pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques (grande hauteur).
- ♦ autorisent le maire à signer la convention et toutes les pièces y afférentes.

Monsieur Jean-François PEDOTTI, Conseiller municipal, demande à rajouter sur la convention, à l'article 2 concernant les tarifs : la mention frelons « asiatiques » et non frelons.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention financière SEZEO concernant l'enfouissement des réseaux, rue de l'église

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que la commune de Ville a transféré la compétence éclairage public au SEZEO. Le SEZEO possède donc la maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur les réseaux basse tension et éclairage public.

La convention financière N°2026-1 a pour objet de définir les modalités de contribution financière de la commune de Ville aux travaux d'enfouissement des réseaux de la rue de l'Eglise, conformément aux modalités en vigueur au sein du SEZEO. Après avoir entendu Monsieur le maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent la convention financière N° 2026-1.

Information sur l'avis rendu par la Chambre régionale des comptes concernant la CCPN

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal l'avis N°2026-0084 rendu par la Chambre Régionale des Comptes concernant la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

Les membres du Conseil Municipal de Ville ont été informés, par cet avis, que les budgets primitifs 2026 ont été votés, en déséquilibre et que la Chambre Régionale des Comptes a proposé des corrections à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais afin de rétablir des budgets primitifs à l'équilibre.

Suite à leurs propositions le budget principal, le budget annexe « assainissement non collectif » et le budget annexe « eau » ont été revus. Pour le budget d'INOVIA trop déficitaire, ils proposent de le dissoudre et de l'intégrer au budget principal.

Le conseil municipal, en retient, que le travail sera conséquent, pour la nouvelle équipe du conseil communautaire.

Questions diverses

Mise à jour automatique des éléments de confort

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la Direction Générale des Finances Publiques souhaite fiabiliser les bases fiscales des locaux d'habitation. Ce service consiste à mettre à jour de manière automatique les éléments de confort considérés comme essentiels, par un contrôle de cohérence sur : les raccordements à l'eau courante et à l'électricité, le chauffage central ou climatisation, la présence d'un sanitaire, d'un lavabo, d'une douche ou baignoire...

Cette mise à jour automatique des éléments de confort sera réalisée en 2026, pour une taxation effective en 2027.

Demande de subvention Téléthon

La délégation départementale AFM-Téléthon demande une subvention pour 2027. A 2 votes pour et 13 votes contre, la demande de subvention est refusée par le conseil municipal.

Demande d'état de catastrophe naturelle, pour sécheresse, suite fissures de maisons

Monsieur Mathieu NORMAND, conseiller, expose au conseil municipal que quatre maisons, rue de la Folle Emprise, dont la sienne et celle de Monsieur Guy ILLOUL, conseiller ont vu apparaître des fissures importantes sur les murs de leurs maisons. Ils souhaitent que la commune de

Ville soit placée en état de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse.

Une information sera mise sur Villinfos et Intramuros afin de recueillir d'éventuelles autres cas afin d' étoffer notre demande de déclaration d'état de catastrophe naturelle à Monsieur le Préfet de l'Oise.

Nuisances caravane rue des Vignes

Monsieur Yoann DEJONGHE, conseiller, insiste sur le problème, rue des Vignes, de la personne installée avec une caravane, avec beaucoup d'animaux (lapins, poules, chevaux...) et qui crée des nuisances pour le voisinage. Le propriétaire, la gendarmerie et la SPA ont déjà été contactés et sont déjà intervenus. C'est au propriétaire de la parcelle, de porter plainte contre cette personne. Un procès-verbal de non-respect des règles d'urbanisme sera réalisé prochainement et envoyé au propriétaire.

Sondage concernant la couverture du réseau téléphonique

Monsieur Jean-François PEDOTTI, conseiller, demande ce qui ressort du sondage effectué concernant la mauvaise couverture du réseau téléphonique. La commune a réceptionné des sondages « papier » encore récemment.

Nous avons eu 61 retours « papier » concernant une mauvaise couverture du réseau téléphonique et 2 retours sans problème de couverture du réseau téléphonique.

Sur ces retours, la mauvaise couverture téléphonique reste un problème général car tous les opérateurs sont concernés (Orange 30, Free 9, SFR 9, Bouygues Telecom 11, Sosh 2).

Pour le sondage sur Intramuros, 48 retours de mauvaise couverture du réseau téléphonique (Orange 24, FREE 5, Bouygues Telecom 14 et autres 5).

Dès la fin du sondage, vos retours seront envoyés à Monsieur le Sous-Préfet et à l'ARCEP, alors pensez à renvoyer vos coupons en mairie ou utiliser le sondage sur Intramuros. A suivre...

Demande d'informations sur une possible station anti-calcaire

Madame Nathalie COLINET, conseillère, demande s'il serait possible d'installer (comme vu dans d'autres communes) une station de décarbonatation qui permet de produire et de distribuer de l'eau potable adoucie (débarrassée d'une grande partie de son calcaire). En effet, la dureté de l'eau de la région est excessive. Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'une compétence du syndicat des eaux et non de la commune. Les membres de la commission du syndicat des eaux sont chargés de faire passer cette demande à la prochaine réunion.

Colis de Noël

Madame Marie-José PONT, 2ème Adjointe, explique qu'il y aura 160 colis et 6 boîtes de gâteaux à distribuer cette année. Elle demande aux nouveaux membres du conseil municipal, s'ils souhaitent conserver les coffrets festifs distribués depuis quelques années ou confectionner un colis nous-même. A l'unanimité et au vu des retours positifs de nos aînés, les membres du conseil municipal décident de conserver les coffrets festifs.

L'Oise compte
35 espaces France services




BESOIN D'AIDE ?
POUR UNE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE



Changement d'heure

2026

Le passage à l'heure d'hiver
se déroulera dans la nuit
du samedi 24 au
dimanche 25 octobre 2026

- 1 heure

À 3 heures du matin,
il sera alors 2 heures



Attention,

Les bennes à verres viennent
d'être déplacées à côté de
l'étang, chemin des Allées.

Démarchages téléphoniques

Liste des indicatifs : Ne pas décrocher !

0948 / 0949

0162 / 0163

0270 / 0271

0377 / 0378

0424 / 0425

0568 / 0569



Le Pays de Sources et Vallées a ouvert depuis cette année le premier espace-test agricole de l'Oise.

L'objectif de cet espace-test est de permettre à un jeune diplômé, une personne en reconversion ou à un agriculteur souhaitant se diversifier, de tester sa nouvelle activité de maraichage sur 1 à 3 ans avant de s'installer.

Notre volonté est d'**accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de foncier**, car il est extrêmement compliqué pour une personne non issue du milieu agricole d'en trouver.

Depuis cet été, l'Espace-Test du Pays de Sources et Vallées accueille son premier maraicher en test, Jean-Philippe FARCY.

Durant 3 ans, Monsieur FARCY pourra tester sa nouvelle activité de maraichage avant de se lancer dans une installation définitive sur notre territoire.

Pour que cette installation soit possible, il a besoin de terres et donc de vous ! En effet, trouver du foncier dans l'Oise est une tâche difficile, surtout pour les personnes non issues du milieu agricole. Si vous possédez ou avez connaissance d'un terrain inutilisé d'une superficie allant de 1 à 3 hectares, votre aide est précieuse !

Trouvez plus d'information sur le site :

<https://www.sourcesetvallees.fr/actu-L-espace-test-recherche-du-terrain-pour-ses-maraichers-64.html>

ou bien contactez directement

Clara LEFEBVRE au 06 88 07 20 71 ou à clara.lefebvre@sourcesetvallees.fr



La Libération de Noyon - Cérémonie du Guidon

Lors du rassemblement des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et des porte-drapeaux au monument du Guidon, la cérémonie commémorative à laisser place à un défilé historique.

Quel honneur pour Monsieur le Maire de Ville, de rencontrer un jeune porte-drapeau Villois !

Quand la jeunesse s'investit... Un grand merci pour ce devoir de mémoire à Monsieur Arnold Defrance.



LA COMPAGNIE D'ARC

Horaires dans la salle polyvalente :
lundi 14h -16h, mercredi 13h30 - 15h

Selon le temps les rencontres se font au jeu d'arc ou en salle selon les **créneaux** suivants : lundi 14h-16h, mercredi 13h30-15h.

Les tirs du Capitaine et de la Connétable ont eu lieu le 12 juillet. Sur la cible de la Connétable la meilleure flèche est revenue à Pierre Gimaret et le meilleur score à Savinien Colinet.

Les **licences** vont se renouveler pour 9 adultes et 1 jeune.

Sans attendre la journée « Porte Ouverte » n'hésitez pas à venir nous voir sur le terrain en prenant rendez-vous au 03 44 09 24 13.

Equipe de France : A Rome les jeunes archers Baptiste Addis et Mila Fremery-Delestan sont devenus champions d'Europe en arc classique.



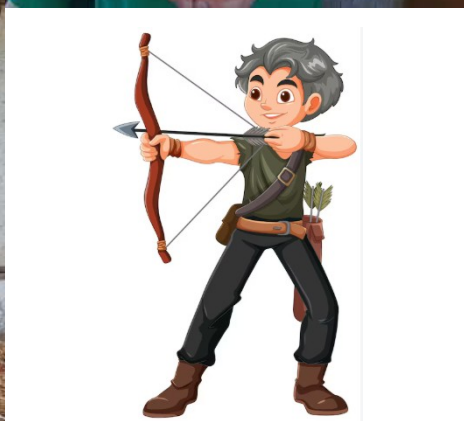
Prix de la Connétable



Prix de la Connétable



Prix de la Capitaine



Trois générations d'Archers



LA MEDIATHEQUE

Horaires d'ouverture :
le vendredi de 16 h à 19 h



L'échange de stock se fera à l'automne. La règle a changé, nous ne sommes plus livrés, il faut dorénavant se rendre sur place à Senlis ou à Beauvais pour le transfert.

La **navette** a repris sa tournée depuis le 15 septembre. Vous pouvez réserver vos livres.

A la rencontre des associations vous avez pu vous renseigner sur les offres de la **bibliothèque numérique**. N'hésitez pas à faire la démarche de vous inscrire. C'est gratuit et vous bénéficierez de nombreux services.

Notre stock de **jeux** augmente petit à petit, venez les essayer.



Les Gais Ville à Joie

Octobre	01	15	29
Novembre		12	26
Décembre		10	





L'association Histoire de... a organisé sa première sortie en bus le dimanche 20 septembre.
Direction Paris pour une visite de la Cité des sciences et une balade en bateau-mouche.



Association Histoire de...



L'association s'est mobilisée
cette année pour
Octobre Rose.

Merci à toutes
les tricoteuses.

Pour toutes les jolies créations qui ont permis
d'habiller tout de rose les arbres de la place de l'école.

Fanny - Valérie - Marie - Aline - Josiane - Carole C - Carole P - Nadia -
Marie-Christine - Sylvie T - Sylvie B - Sylvie D - Christiane - Bernadette -
Catherine - Glawdys - Marie Jo - Irène - Lydie - Agnès - Huguette -
Isabelle M - Isabelle D - Denise D - Denise B - Anne-Sophie -
Pierre-Louis - Magalie - Nathalie - Marilyne - Josette - Graziella - Lilas -
Claudine - Anne-Lise - Nathalie Cr.

Merci également aux enfants :

Rose - Morgane - Alice - Charly

Ensemble
contre
le cancer



Association Histoire de... séance bébé lecteur



**Chaque premier vendredi
du mois**

à la bibliothèque de Ville,
de 10h30 à 11h30

Ouvert à tous
Gratuit



**Prochain rendez-vous
les vendredis**
2 octobre, 6 novembre, 4 décembre



LES GALOPINS

Mot de rentrée

Chers parents, chers enfants, ♥

Pour l'année 2025/2026 nous tenons à remercier chaleureusement :

- ★ tous les participants,
- ★ les communes de Ville, Suzoy et Passel,
- ★ les employés communaux,
- ★ les maitresses et Atsem,
- ★ nos partenaires,
- ★ et surtout les enfants, qui sont notre véritable moteur.

Merci
à tous !
♥



Grâce à l'implication de chacun et à la réussite de nos actions, nous avons pu reverser **700€** par classe en ce début d'année scolaire.



Projets 2026/2027



Date importante : **Assemblée générale le samedi 26 septembre 2026 de 10h à 12h** à la salle des associations de Passel. Votre présence est vivement conseillée, nous allons procéder à l'élection du nouveau bureau et évoquer nos projets.

Pour cette nouvelle saison, nous vous réservons un programme festif et varié :

- **Loto** - 3 octobre 2026, salle polyvalente de Ville
- Commandes de **chocolats** et de **sapins** pour les fêtes
- **Marché de Noël** - dimanche 13 décembre 2026
- **Grilles de Pâques**
- **Kermesse** - samedi 26 juin 2027
- ... et bien d'autres projets encore !
-

Des actions
pour nos enfants !
♥



Nous comptons une nouvelle fois sur le soutien de tous pour que cette année 2026/2027 soit une réussite, et surtout pour que les enfants du regroupement gardent des souvenirs inoubliables de leurs années de maternelle et de primaire.

Merci à toutes et à tous ♥

L'équipe des Galopins



Contact :



Mail : rpilesgalopins@gmail.com



Page Facebook :
Les Galopins de Ville Passel Suzoy



Comité des Fêtes de Ville



Retour sur nos manifs

Petit retour sur nos derniers événements : les aubades avec la fête du village, 3 jours intenses mais une belle réussite avec vous tous !
Notre traditionnelle brocante avec près de 80 exposants sous un superbe soleil



Prochaines manifestations

Les manifestations à venir :

- Repas moules frites le 10 octobre
- Loto le 15 novembre



Débrief Marché de Ville

Petit debrief également sur notre P'tit Marché, nous avons un petit primeur de légumes et un producteur également de fruits, qui sont arrivés, sans compter les récurrents comme la lune dorée (crêpes et galettes), mika 02 (fromages, salaisons et fruits secs), la cookiterie (cookies), bubble crock (bubble tea), le ch'ti camion (restauration rapide), le café du marché (torréfacteur), les beignets de Carla (spécialités portugaises), la maison didinechwitte (produits guadeloupéens), la ferme des onze settlers. Nous comptons sur votre présence chaque semaine pour continuer à le faire vivre et perdurer en profitant des produits frais et locaux exposés, sans vous nous ne pourrions pas continuer!

Les prochaines animations sur le marché : Halloween le 27 octobre, le beaujolais le 24 novembre et le marché amélioré où nous avons décidé de la faire en mode vin chaud comme on faisait les années précédentes au moment du colis !

A très bientôt, on compte sur vous ! Cindy, Aurélie, Laetitia

INFOS

Cindy 06 19 83 72 22
Mail : comitedesfetesdeville@gmail.com
Facebook : Comité des fêtes de Ville

Do You Speak English?

ATELIER CONVERSATION ANGLAIS

ÉCHANGER APPRENDRE S'AMUSER !

ANGLAIS KIDS LUDIQUE
4 / 6 ans

17h45 à 18h15

TARIF
Habitant de l'ex-canton de Lassigny : 90 €
Autres communes : 99 €

ANGLAIS ADULTES GROUPE CONFIRMÉ

18h15 à 19h15

TARIF
Habitant de l'ex-canton de Lassigny : 180 €
Autres communes : 198 €

ANGLAIS ADULTES GROUPE DÉBUTANT

19h15 à 20h15

TARIF
Habitant de l'ex-canton de Lassigny : 180 €
Autres communes : 198 €

TOUS LES LUNDIS
HORS VACANCES SCOLAIRES

La Ruche
Centre Social & Culturel
Lassigny

Small Steps Big Progress!

LET'S PRACTICE TOGETHER!

NEW PEOPLE NEW OPPORTUNITIES!

Same Language More Opportunities!

GOOD VIBES SPEAK ENGLISH

ENGLISH EVERYWHERE

READ LISTEN SPEAK PROGRESS

DE 2.5ANS À 13ANS

CENTRE DE LOISIRS

DU 19 AU 30 OCTOBRE

**Spécial
10/13ans**
Karting,
Bowling,
Laser,...

LASSIGNY

AU PROGRAMME

🎃 VACANCES D'OCTOBRE AU CENTRE DE LOISIRS 🎃

👻 Animations terrifiantes tout le mois !

🌈 Sorties exceptionnelles :

- 🌴 20 octobre : L'Île en Folie (pour les – de 6 ans)
- 22 octobre : WALIBI (pour les + de 6 ans)

🕷 Jeux, surprises et ambiance 100 % Halloween au programme !

🔥 Frissons, fun et souvenirs garantis !

**Cantine :
obligatoire dans complexe de
restauration scolaire**

**INSCRIPTION DU 28 SEPTEMBRE AU 9
OCTOBRE 2026**

**PAR MAIL : ACCUEIL@CSCLASSIGNY.FR
OU PAR TÉLÉPHONE**

AU : 03 44 43 51 60

TARIF SUR BAREME CAF

FOURNIR :

- **AVIS D'IMPOSITION 2026 SUR LES REVENUS 2025**
- **VACCINATION À JOUR**
- **ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE**
- **LE RÈGLEMENT EST IMPÉRATIF POUR FINALISER
L'INSCRIPTION. SANS CELUI-CI, L'INSCRIPTION NE
POURRA PAS ÊTRE PRISE EN COMPTE.**

Centre Social et Culturel
10 rue Saint Crépin Lassigny
accueil@csclassigny.fr
03 44 43 51 60



— OCTOBRE ROSE —



LA FÊTE du SOUTIF

ENSEMBLE
CONTRE LE CANCER
DU SEIN !



*Parce qu'ils soutiennent
celles qui les portent,
SOUTENONS CELLES QUI LES PORTENT.*



PARLONS DE VIE.

Le dépistage précoce
peut sauver des vies.
Informons, alertons,
accompagnons.



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTES.

La prévention, le soutien
et la solidarité font
toute la différence.



ON SOUTIEN AVEC STYLE.

Vos dons permettent
d'apporter du confort
et de la dignité à celles
qui en ont besoin.



COLLECTE DE SOUTIENS NEUFS

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

DÉPOSEZ VOS DONS AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DE LASSIGNY PENDANT TOUT LE MOIS D'OCTOBRE.



OÙ DÉPOSER VOS DONS ?

Au Centre Social et Culturel de Lassigny
Pendant tout le mois d'octobre



Soutiens-gorge neufs uniquement



Toutes tailles



Emballés si possible



EN DONNANT, VOUS PARTICIPEZ À UN VRAI MOUVEMENT :



CONFORT

Des soutiens adaptés
pour améliorer le quotidien
des femmes malades.



DIGNITÉ

Se sentir bien
avec soi,
c'est essentiel.



SOUTIEN

Vos dons apportent
réconfort, écoute
et solidarité.



PRÉVENTION

Sensibiliser, informer,
encourager le dépistage
régulier.



Centre Social
& Culturel
Lassigny

RENSEIGNEMENTS AU :
03.44.43.51.60

NOVEMBRE LA FÊTE du SLIP

PARLONS
DE LA SANTÉ
DES HOMMES.



ET SI ON PARLAIT ENFIN
DE CE QU'ON CACHE DESSOUS ?

En partenariat avec  **MOVEMBER®**



TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE
GRANDE COLLECTE DE SOUS-VÊTEMENTS MASCULINS NEUFS
POUR LES HOMMES QUI EN ONT BESOIN.



**PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ
C'EST IMPORTANT !**

Un dépistage régulier
peut sauver des vies.
Parlez-en à votre médecin
ou demandez conseil.



**PARLER ENSEMBLE,
LE PREMIER PAS.**

La santé des hommes,
c'est aussi lever les tabous
et oser en parler.



**UN PETIT GESTE POUR VOUS,
UN GRAND SOUTIEN POUR EUX.**

Vos dons apportent confort,
dignité et solidarité
à ceux qui en ont besoin.



**OÙ DÉPOSER
VOS DONS ?**

Au Centre Social
et Culturel

Pendant tout le mois
de novembre

- ✓ Boxers
- ✓ Slips
- ✓ Caleçons

NEUFS UNIQUEMENT



Centre Social
& Culturel
Lassigny

RENSEIGNEMENTS AU :
03.44.43.51.60



Donner,
prendre,
partager...
faire vivre
le territoire !

Un petit
geste pour
de grandes
sourires !

Le WEEK-END du DON

DES OBJETS D'AUJOURD'HUI,
DU BONHEUR DEMAIN !

DONNEZ

les objets dont vous
n'avez plus besoin



PRENEZ

gratuitement des choses
qui pourraient vous être
utiles !



OBJETS
DU QUOTIDIEN



LIVRES



JEUX



VAISSELLES



PETIT
ÉLECTROMÉNAGER



DÉPÔT DES DONS
À PARTIR DU
LUNDI 23
NOVEMBRE



VENDREDI
27
NOVEMBRE
16h à 20h

SAMEDI
28
NOVEMBRE
10h à 16h



AU
CENTRE SOCIAL
ET CULTUREL
DE LASSIGNY



Pas de vêtements
ni d'objets
trop volumineux
(meubles, canapés, etc.)



Les objets non donnés
seront remis à la
Ressourcerie de Noyon
afin d'être réemployés.



Ensemble,
donnons une
seconde vie !

Plus qu'un don,
un lien !

ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE COLLECTIF



La page nature de Magali

Voici des idées de décorations pour embellir votre table lorsque vous recevez ou tout simplement pour agrémenter votre intérieur.
Il vous suffira de vous adapter aux saisons. Avec des fleurs fraîches ou séchées, des pommes de pin, des coquillages, des galets, des bougies...

- 1) Choisissez un joli panier, un pot en métal ou autre.
- 2) Disposez un morceau de mousse florale dans le fond du pot.
- 3) Piquez vos fleurs, petites branches, dans la mousse florale.
- 4) Déposez vos galets, coquillages et autres décorations, tout autour de votre pot.





VILL'INFOS - BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de publication : Philippe BARBILLON

Comité de rédaction : Catherine GIMARET (Les Archers / La Bibliothèque) - Bernadette VILLAIN (Les Gais-Ville-à-Joie) - Laëtitia GUEGAN (Les Galopins) - Cindy CRESSON (Le Comité des Fêtes) - Nathalie COLINET (Histoire de...) - Marlyse CHATRIOT (Le Foyer Rural) - Magali (La page Nature) - Christophe CARTON - Marie-José PONT - Morgan ISAAC - Mary MARTIN-PARENTE - Guy ILLOUL - Yoann DEJONGHE - Nathalie COLINET - Jean-François PEDOTTI - Robert PLÉE - Carole CRINON - Mathieu NORMAND - Ingrid CARLIER CASTEX - Margaux CRINON - Eva VANDENBOSSCHE.

Conception et réalisation : Amélie Hulin.

Imprimé par nos soins à la Mairie de VILLE - 5, rue de la mairie - 60400 Ville